

Finances publiques: Le solde redevient positif

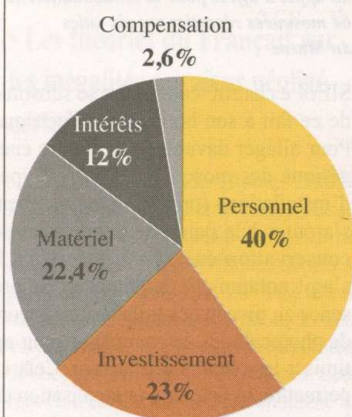
• A fin juillet 2016, il atteint 6,4 milliards de dirhams

• Les recettes ordinaires ont progressé de 3,7%

LES caisses de l'Etat ignorent la crise. Selon les statistiques de la Trésorerie générale du Royaume, à fin juillet 2016, les recettes ordinaires se sont établies à 124,2 milliards de dirhams contre 119,7 milliards par rapport à la même période de l'année précédente, en progression de 3,7%. Ce résultat s'explique par une hausse des impôts directs de 7,8%, des droits de douane de 19,7%, des impôts indirects de 2,1%, ainsi que les droits d'enregistrement et de timbre qui ont évolué de 6,6%.

A l'inverse les recettes non fiscales reculent de 11,3%. Malgré cette baisse, le solde de l'Etat a accumulé un surplus de 6,4 milliards de dirhams contre un solde négatif de 3,1 milliards un an auparavant.

Structure des dépenses du budget de l'Etat



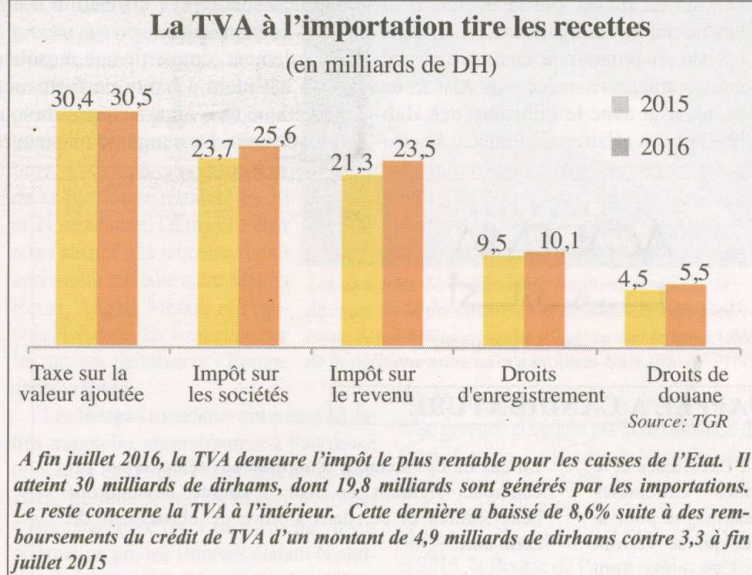
A fin juillet 2016, la part des dépenses de personnel a enregistré 40% contre 39,1% un an auparavant de l'ensemble des dépenses engagées. De même, les dépenses d'investissement ont progressé de 3 points, pour atteindre 23%

S'agissant des recettes fiscales, durant le premier semestre 2016, elles ont enregistré une hausse de 5,8%, pour atteindre 111 milliards de dirhams contre 104,9 milliards de dirhams à fin juillet 2015. Cette évolution est attribuée à l'augmentation des recettes douanières (6,5%) et de la fiscalité domestique (4,8%).

Pour les rentrées de l'ADII (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques et le ta-

bac), elles s'élèvent à 33,9 milliards de dirhams contre 31,8 milliards un an auparavant. Les droits de douane ont at-

teint 5,4 milliards de dirhams contre 4,5 milliards par rapport à la même période de l'année précédente, enregistrant une hausse de 19,7%. Les recettes de la TVA à l'importation ont réalisé une amélioration de 5,9%, sachant qu'à fin juillet 2015, elles avaient connu une baisse de 3,7%. La TVA à l'importation s'élève à 19,8 milliards de dirhams contre 18,7 milliards à fin juillet 2015. De même, les TIC sur les produits énergétiques s'inscrivent dans un trend haussier. Ils ont atteint 8,7 milliards de dirhams contre 8,6 milliards, en affichant une progression de 0,9% par rapport à son niveau de fin juillet 2015. Un an auparavant, cette catégorie avait enregistré un retrait de 2% par rapport à son niveau à fin juillet 2014.



teurs qui ont connu une hausse de 20,3% par rapport à la même période de l'année précédente. Un autre facteur qui explique l'arrêt des finances publiques, concerne la hausse des recettes des droits d'enregistrement qui ont progressé de 6,6%, pour atteindre 10,1 milliards de dirhams contre 9,5 milliards à fin juillet 2015. Cela est dû à l'augmentation des recettes de la taxe spéciale annuelle sur les véhicules automobiles (TSAVA). Côté recettes non fiscales, elles ont reculé de 11,3% pour atteindre 11,8 milliards de dirhams contre 13,3 milliards l'an dernier. Ce retrait s'explique par une baisse de 42,8% des recettes en atténuation des dépenses de la dette et de 79,7% des fonds de concours. A cela s'ajoute une chute de 46,4% des redevances gazoduc. □

S. N.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com